Fédération Santé et Action Sociale

Communiqué de presse

93/21

Montreuil, le 4 août 2021

Appel à la mobilisation contre la loi relative à la gestion de la crise sanitaire

Au regard du danger que représente la loi relative à la gestion de la crise sanitaire pour les droits fondamentaux, nous appelons toutes les travailleuses et tous les travailleurs de notre champ à rejoindre dès à présent les différentes mobilisations organisées par les syndicats CGT pour en exiger le retrait.

Parallèlement la CGT avec trois autres organisations syndicales ont saisi le Conseil Constitutionnel, celui-ci devant rendre un avis sur cette loi.

La CGT est:

- Contre le Pass Sanitaire
- Contre l'obligation vaccinale
- Contre les sanctions salariales

Nous déposons un préavis de grève illimité à partir du 9 août et appelons les syndicats CGT à s'organiser et à se mobiliser sur leurs territoires.

Nous appelons toutes les organisations syndicales à l'unité la plus large possible pour combattre cette loi et exiger la levée des brevets des vaccins Covid-19 et des moyens humains et matériels à hauteur des besoins de la population.